



AVRIL 2021

La Gazette du HIBOU

# Newsletter

« Une fleur n'est belle que sur son arbre » Lao She

## CONSEIL

### LA MAIRE

Mme Marjorie GOSSELET-CAMBRAI  
m.gosselet@nierngnes.fr

### ADJOINTE AUX FINANCES

Mme DENIMAL Brigitte  
b.denimal@nierngnes.fr

### ADJOINT AUX TRAVAUX

Mr. SEGARD Freddy  
f.segard@nierngnes.fr

### ADJOINT AERONAUTIQUES

Mr. COTTON Ludovic  
l.cotton@nierngnes.fr

### ADJOINT AUX FETES

Mr. HANOT Frédéric  
f.hanot@nierngnes.fr

Mr ANCKAER Michel

Mr BONA François

Mr CALDEIRA Luis

Mr DE FREITAS Carlos

Mme HOUILLON Laurence

Mme LEBLANC Martine

Mme MASSY Isabelle

Mme MOSCHKAU Roselyne

Mr NICOLAS Bertrand

Mr VANESSE Damien

### 🕒 HORAIRE D'OUVERTURE :

Du lundi au vendredi de 9h30 à

12h00 et de 14h00 à 18h00

Sauf le mercredi de 9h00 à 13h00

➔ Nouveaux habitants : Merci de transmettre vos coordonnées à la Mairie

✉ Pour recevoir régulièrement les informations par mail, merci de nous le signaler.

Mail: [secretariat@nierngnes.fr](mailto:secretariat@nierngnes.fr)

☎ 03.27.81.52.16



## 🌸 LES BEAUX JOURS SONT DE RETOUR ! 🌸

En cette période, nous avons tous à cœur d'embellir nos jardins. Nous vous rappelons que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc... peuvent être effectués :

🕒 Les jours ouvrables de 08h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

🕒 Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Et les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

## Le mot du Maire

---



Chers habitants

Rarement l'adage « jamais deux sans trois » n'aura été aussi pénible à vivre pour une collectivité comme la nôtre. Je pense bien sûr à ce troisième épisode de confinement qui, même s'il est beaucoup plus léger que les deux premières versions, n'en est pas moins extrêmement impactant pour nombre d'activités professionnelles, à commencer par les commerces, les restaurants, cafés, les organismes culturels et sportifs. Mes pensées vont donc en priorité à tous ceux qui, professionnellement ou en tant qu'utilisateurs, membres d'associations, se voient empêchés de vivre normalement leurs activités et loisirs.

Je ne peux que témoigner de la gravité de la situation de l'épidémie et de la saturation de la capacité de soins d'urgence. Le dévouement et la compétence de tout le personnel médical forcent notre admiration et méritent tous nos remerciements et encouragements.

Les solutions pour sortir enfin de cette crise, nous les connaissons. C'est la vaccination et le maintien des gestes barrières.

Malgré cette situation sanitaire et économique si particulière, l'équipe municipale s'est mobilisée pour que nos engagements de campagne soient mis en place rapidement afin de faire travailler les entreprises locales en attente de marchés.

Pour les collectivités territoriales, l'arrivée du printemps rime avec l'élaboration du budget de l'année à venir. Il s'agit d'un acte juridique qui permet à nos projets les plus chers de fleurir. Notre budget a été voté à l'unanimité lors du Conseil Municipal du 08 avril 2021.

Sachez que tous nos projets sont minutieusement étudiés financièrement afin d'obtenir un pourcentage élevé de subventions de nos partenaires (Etat, Région, Département...).

On peut se féliciter d'autofinancer tous nos dossiers sans avoir recours à l'emprunt ou de faire supporter aux habitants par une hausse des taxes.

Comme vous avez pu le constater nous finissons cette semaine le parking du cimetière, la réfection du chemin des écoliers et la cour d'école.

Débutera début mai l'aménagement de la première tranche du Calvaire, une belle entrée de village se profile avec des plantations d'arbres remarquable en fin d'année. A l'automne, le mur du presbytère fera l'objet d'une rénovation complète afin d'embellir la place de l'Eglise.

Sont à l'étude nos projets de lotissement, de béguinage, de plateau sportif et l'aménagement de tout l'espace « ex aérodrome » en collaboration avec un bureau d'étude mandaté par la Communauté d'Agglomération de Cambrai. Les réunions s'enchaînent pour améliorer l'attractivité de notre village.

Je vous laisse découvrir notre nouvelle gazette du Hibou et tiens à remercier les membres du conseil et le personnel communal pour leur motivation et leur volonté de travailler sur nos futurs projets.

Pour terminer, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter un excellent printemps.

Belle journée

Marjorie GOSSELET

## TRAVAUX

### AMENAGEMENT DU PARKING DU CIMETIERE ET ACCESSIBILITE ECOLE-MAIRIE

Les travaux d'aménagement du parking du cimetière et d'accessibilité Ecole-Mairie (Cour de l'école et chemin des écoliers) ont commencé. Ces derniers sont réalisés par l'entreprise EIFFAGE ROUTE. Bonne nouvelle nous avons obtenu l'accord du Département dans le cadre de l'Aide Départementale Village et Bourgs à hauteur de 50% et de l'Etat dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux à hauteur de 30% ! Le reste à charge pour la commune s'élève à 15 205,66€ (après récupération du FCVTA N+2).

### MARQUAGE AU SOL

La belle météo a permis à l'entreprise Aines Application, sous-traitante de l'entreprise EIFFAGE ROUTE de réaliser le marquage au sol du Chemin du Cheminet, de la rue des Vingt et de la rue du Château.

⇒ Des places de stationnement ont vu le jour rue des Vingt : pour rappel, ces places ne sont pas nominatives.



### ELAGAGE PLACE DE L'EGLISE

« La Cambrésienne des Espaces Verts » a réalisé les derniers travaux d'élagage. 5 tilleuls situés rue de l'Eglise ont été élagués afin de préserver la façade de l'Eglise.



### AMENAGEMENT DU CALVAIRE

Notre demande de subvention auprès de la région dans le cadre du Dossier Unique Patrimoine à hauteur de 50% nous a été refusée, les travaux n'étant pas éligibles aux conditions. Nous avons donc constitué un dossier dans le cadre du Fonds Spécial de Relance et de Solidarité avec les Territoires de la Région. Le 12 Avril 2021, nous avons reçu l'accord de cette subvention à hauteur de 30%. Pour rappel, nous avons reçu l'accord du Fonds de Concours de la C.A.C. à hauteur de 30% également. Le reste à charge pour la commune s'élève donc à 40% soit 32 139,65€ après récupération du FCTVA N+2. Les devis établis par l'entreprise DELTOURS PAYSAGES et A.B ELEC+ ont été validés. Les travaux s'effectueront en deux temps : Une première phase début Mai 2021 et en automne les plantations.

### PROJET TERRAIN MULTISPORTS

Une équipe mobilisée pour encore un nouveau projet. ☺ Samedi 24 Avril, une partie de l'équipe municipale a visité les city stades des communes d'Estourmel, de Naves, Cagnoncles et les Rues-Des-Vignes. Nous sommes au début de notre projet et avons à cœur de créer sur la Commune un lieu sportif multisports de qualité. Les petits et grands pourront faire du football, du tennis-ballon, du basket-ball, du handball, du tennis, du volley-ball... A proximité seront aménagés des terrains de boules et un espace pour les tout-petits.

## INFOS

### SUPPRESSION DE LA TAXE D'HABITATION ET REFORME DE LA TAXE FONCIERE

Les communes ne perçoivent plus de TH et bénéficient du transfert du taux de foncier bâti (TFB) du Département. Ainsi, le nouveau taux TFB communal sera égal à la somme du taux départemental 2020 et du taux communal 2020. Pour 2021, le conseil municipal a décidé de reprendre à l'identique le taux 2020 de la taxe foncière sur les propriétés bâties soit **7,42%** (l'un des plus faibles taux des communes voisines). Le taux départemental étant de **19,29%** : le **taux pour la taxe foncière sur les propriétés bâties** est donc de **26,71%**. Le **taux sur les propriétés non bâties** reste inchangé soit **52,14%**.

### PAQUES DES ENFANTS 🐣 🐛

Dans le contexte actuel, le traditionnel lâcher d'œufs à l'Aéro-Club n'a pu avoir lieu. La commission de Fêtes et le conseil municipal ont décidé d'organiser une distribution de chocolats à domicile aux enfants âgés de 2 à 18 ans. Le Dimanche 4 Avril 2021, chaque enfant a reçu de bons chocolats Diot.

### INTERVENTION L.P.O

Le 16 Mars, la ligue protectrice des oiseaux est intervenue dans notre petite école. Après avoir travaillé sur les insectes, les enfants ont étudié ce jour les oiseaux migrateurs. Merci à la LPO Nord pour cette intervention riche en enseignement pour nos enfants. Nous vous rappelons que nous avons à NIERGNIES, le 2ème plus grand refuge de France.





## 🔔 RAPPEL DEVANTURES DE MAISONS ET CANIVEAUX

👉 Nous vous rappelons que l'entretien des trottoirs et des caniveaux incombe aux propriétaires ou locataires riverains de la voie publique au droit de leur habitation. L'utilisation de produits phytosanitaires étant strictement interdite, le binage et l'arrachage des mauvaises herbes sont fortement conseillés.

## 🔔 LAVAGE DES BACS

Dans la gazette du mois de Novembre 2020, nous vous informions d'un nouveau service proposé par SUEZ : la désinfection et le lavage de vos bacs. La Municipalité avait donc décidé d'offrir cette prestation à tous les habitants du village le 7 Janvier 2021. Cependant, suite aux mauvaises conditions météorologiques, cette dernière avait été annulée. Nous vous informons que celle-ci est reportée et prévue **le Jeudi 6 Mai 2021**, juste après le ramassage. **Il conviendra donc de ne pas rentrer vos bacs de suite.** A ce sujet, des contrôles de bacs sont régulièrement effectués lors des collectes. Nous vous rappelons qu'il est important de veiller au bon tri des déchets ménagers. **CHEZ VOUS TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT.**



INFO C.C.A.S

## Etudiants, vous n'êtes pas seuls !

En cette période particulière, nous savons que certains étudiants se retrouvent dans des situations de précarité et d'urgence. Lors de la dernière réunion en date du 21 Avril 2021, les membres du C.C.A.S ont décidé de mettre en place une aide. Cette aide sera étudiée et attribuée au cas par cas. Par exemple si l'étudiant(e) a besoin d'un ordinateur, une participation du C.C.A.S pourra être accordée selon le cas. Si tu es habitant (e) de NIERGNIES et étudiant(e), rapproche-toi du secrétariat : [secretariat@niergnies.fr](mailto:secretariat@niergnies.fr) – 03.27.81.52.16. 😊

## 🔔 PRESENCE DE RONGEURS

Chaque année, la Municipalité organise une campagne de dératisation. Cette dernière a eu lieu fin novembre 2020 par les ETS HERVE TAUPIER. Cependant, afin de limiter la présence de rongeurs dans le village, nous devons agir ensemble. Pour cela, il convient de veiller à ne pas laisser de nourriture accessible pour les rongeurs en :

- utilisant des composts fermés
- enlevant les aliments non consommés par vos volailles après nourrissage.

Enfin, nous vous rappelons que le nourrissage de chats errants et des pigeons est interdit.

## 🔔 DEFIBRILLATEUR

Rappel : En cas d'urgence, le défibrillateur automatisé externe (DAE) se trouve à côté de l'entrée de la Mairie.

👉 La Municipalité réfléchit à l'organisation d'une formation aux gestes de premiers secours.



## 🔔 LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT

Le contexte de la crise sanitaire et du confinement lié au COVID 19 a amplifié l'isolement des personnes âgées et fragiles. La Commune vient de signer une convention de partenariat avec la Maison Départementale des Personnes Handicapées du Nord (MDPH) pour lutter contre l'isolement des Aînés et des plus fragiles en situation de handicap. Cette convention permet d'instituer un registre nominatif des personnes âgées de 65 ans et plus et des personnes handicapées de la commune vivant à domicile et qui en font la demande. Grâce à ce registre nous pourrons organiser des campagnes d'appels téléphoniques pour lutter contre l'isolement.



## LES 20 ET 27 JUIN 2021

Vous avez jusqu'au 14 Mai 2021 pour vous inscrire sur la liste électorale en Mairie en vous présentant avec votre carte d'identité et un justificatif de domicile de moins de trois mois. ➔ Attention, il faut toutefois habiter la commune depuis au moins 6 mois.

## 😊 QUI EST L'AUTEUR MYSTERE ?

Début mars, nous avons eu la belle surprise de découvrir un joli message écrit à la main et distribué dans toutes les boîtes à lettres du village : **« Passez une bonne semaine et tout cela avec le sourire ».** Nous tenons à remercier l'auteur de cette belle attention qui remet du baume au cœur en cette période morose ❤️

## 🔔 ASSURANCE SANTE

Marie-France DELCROIX, conseillère AXA proposera l'offre commerciale Assurance Santé pour notre commune. Un tarif avantageux, un conseil personnalisé et des solutions sur mesure. Des flyers seront bientôt distribués par AXA dans vos boîtes à lettres pour prendre rendez-vous.

